



1. Nouveaux tarifs de dépôt pour les entreprises et les fonds de pension à partir du 2 janvier 2008

Comme chaque année, les frais de publication destinés à la Direction du Moniteur belge sont indexés (Moniteur belge du 14 décembre 2007, p. 61675).

Cela entraîne une majoration des tarifs de dépôt des comptes annuels statutaires et consolidés des entreprises ainsi que des comptes annuels des fonds de pension.

Le tableau ci-dessous vous présente les nouveaux tarifs (en EUR, TVA incluse); vous pouvez également les consulter sur notre site Internet.

Entreprises et fonds de pension sous forme d'une ASBL (en euros)	
Via Internet sous la forme d'un fichier structuré	
- modèle complet	359,08
- modèle abrégé	134,02
- dépôt rectificatif	131,29
Via Internet en format PDF	
- modèle complet et grands fonds de pension	413,53
- modèle abrégé et petits fonds de pension	188,47
- dépôt rectificatif	131,29
Via la poste ou au guichet sur papier	
- modèle complet et grands fonds de pension	419,58
- modèle abrégé et petits fonds de pension	194,52
- dépôt rectificatif	131,29

2. Jours de fermeture de la Centrale des bilans durant la période des fêtes et en janvier

La BNB, et donc également la Centrale des bilans, seront fermées les mardi 25 et mercredi 26 décembre 2007 (le jour de Noël et le lendemain de Noël), et le mardi 1er janvier 2008.

Le vendredi 11 janvier 2008, les guichets fermeront exceptionnellement à 13 heures.

